

# NEWSLETTER N° 14

## Printemps 2021

Bonjour à tous !

Les préparatifs pour la saison estivale 2021 sont en cours de manière à ce que tous nos équipiers puissent patrouiller dans des conditions optimales.

A ce titre nous remercions tous les équipiers qui sont venus nombreux pour participer au grand nettoyage d'avant saison de nos locaux et de nos véhicules.

Nous prévoyons une journée conviviale de début de saison, le samedi 19 juin, à la base Kayak Paddle de Fréjus sur l'Argens ou vous êtes tous conviés. Sous réserve d'une météo clémente.



### EFFECTIFS :

Suite au départ de Michel ALBRAND, Marc MEURISSE et de Henri DUC, nous pouvons compter sur 56 équipiers pour tourner cet été (moins Marc MASSELOT empêché de tourner cet été suite à des soucis de santé).



Comité Communal Feux de Forêts Fréjus - Var



### **FORMATIONS :**

Les formations de l'ADCCFF sont maintenant terminées et se sont bien déroulées pour les quatre membres que nous y avons inscrits.

Notre formation interne s'est déroulée sur une journée pour nos trois nouveaux membres, le samedi 29 mai 2021.

### **VEHICULES ET MATERIELS :**

Tous nos véhicules sont aujourd'hui prêts et en parfait état de marche pour attaquer la saison estivale.

### **DECOUVERTE DES PISTES :**

Le mercredi 9 juin 2021, Pierre Morlot, Laurent Delpierre et Jean-Jacques Laroche vont emmener nos trois nouveaux équipiers pour une première découverte des pistes au cours de laquelle nous réaliserons l'état des lieux du niveau d'eau des citernes incendie.

### **RESPECT DES PLANNINGS :**

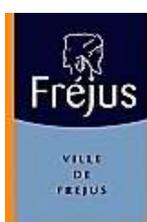
Début mai nous vous avons demandé de fournir pour le 6 juin vos disponibilités pour toute la saison de patrouille du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 17 septembre 2021.

Mi-Juin nous allons établir les plannings pour les patrouilles de juillet puis mi-juillet pour celles du mois d'août et mi-août pour celles du mois de septembre. Cela veut dire qu'il vous sera toujours possible d'apporter des modifications à ces disponibilités avant le 15 juillet pour le mois d'août et avant le 15 août pour le mois de septembre.

Pour ne pas recommencer comme les années précédente, nous vous rappelons qu'au regard de la complexité à établir les plannings et à les corriger, nous vous demandons de bien vouloir respecter vos dates de disponibilité.

En cas d'empêchement impératif, vous devez vous trouver un remplaçant et prévenir le bureau par mail le plus rapidement possible.

Le non-respect de cette procédure vous exclura du planning pour les mois suivants.



### **PATROUILLES :**

Pour cette année, les secteurs de patrouille restent inchangés. Nous demandons à nos équipiers de bien respecter le territoire des secteurs qui leurs sont alloués sans déborder sur le secteur voisin et des points de vigie devront être régulièrement effectués.

La COVID19 étant toujours présente, les équipiers devront porter un masque (correctement positionné) dans le véhicule durant toute leur patrouille, la climatisation devra être éteinte et les vitres ouvertes. Lors des vigies, les équipiers pourront retirer leur masque à condition de respecter les distances de sécurité. Toutefois, cette année, pour les équipes composées de deux patrouilleurs ayant reçu leurs deux doses de vaccin anti-covid, ils pourront, avec l'accord des deux équipiers, patrouiller sans masque sur les pistes (obligation de remettre le masque en cas de rencontre avec des étrangers).

Dans un esprit écologique, cette année nos véhicules seront équipés de poubelles et de sacs afin de ramasser les petits déchets rencontrés au cours de nos patrouilles (nous avons acheté des pinces à déchets pour éviter de toucher directement ces détritrus).

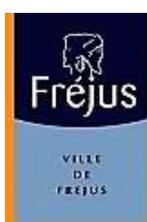
### **MATERIEL :**

Suite à notre demande nous conserverons à l'année nos cinq téléphones (un par véhicule).

La mairie nous a fourni des masques et du gel hydroalcoolique pour assurer la sécurité de tous au cours de patrouilles.

Jean-Jacques LAROCHE  
Président adjoint délégué

Pierre MORLOT  
Président délégué



**Comité Communal Feux de Forêts Fréjus - Var**

